departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 13 mai 2005

Votants: 41

Convocation du Conseil Municipal: le 28 avril 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 17 mai 2005

Avenant N°3 à la convention transférée à la Ville de Niort et signée entre la C.A.N. et l'Association Chamois Niortais F.C. Centre de Formation pour la mise à disposition d'équipement et le versement de la subvention : augmentation de 1,5% pour 2004-2005

[Annexe]

Président:

M. Alain BAUDIN

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard **ZABATTA**

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.

Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.

Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés:

Conseillers:

Mme Catherine DEGUERCY, M. Dominique GUIBERT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mai 2005

DELIBERATION D20050178

signée entre la C.A.N. et l'Association Chamois Niortais F.C. Centre de Formation pour la mise à disposition d'équipement et le versement de la subvention : augmentation de 1,5% pour 2004-2005

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La convention avec l'Association CHAMOIS NIORTAIS Football Club – CENTRE DE FORMATION validée par le Conseil de communauté du 28 juin 2004, transférée à la Ville de Niort le 1^{er} janvier 2005 et plus particulièrement l'avenant n°2 signé le 24 novembre 2004 prévoyait au titre de l'année sportive 2004-2005 une subvention de 451 878 €uros (montant de la subvention 2003-2004) augmentée d'une participation exceptionnelle de 25 000 €uros versée en 2005 par acomptes trimestriels.

Une augmentation de 1,5% doit être prise en compte pour la subvention 2004-2005. Il est proposé d'abonder la somme de 476 878 €uros afin d'arriver à celle de 483 656 €uros.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n°3 à la convention avec l'Association Chamois Niortais Football Club CENTRE DE FORMATION,
- Autoriser le Maire à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 40
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 5

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

Ordre du jour